

Le document présenté est un planisphère centré sur l'océan Pacifique. Il est paru en mars 2019 dans la revue Carto. Son titre, « les enjeux de l'exploitation des espaces maritimes dans le monde », est compris de manière limitée dans la légende : elle est essentiellement consacrée à la pêche. Le document doit servir à montrer que les espaces maritimes deviennent stratégiques par la richesse de leur ressources dans un premier temps et leur nécessaire protection dans un deuxième temps.

D'après le document, on voit qu'il existe des lieux particuliers de capture de poisson : le Pacifique Nord Ouest avec 22 millions de tonnes de poissons pêchés, le Pacifique centre ouest avec plus de 10 millions de tonnes. On comprend ainsi que le Pacifique soit le centre du planisphère. On observe ainsi que la Chine est le plus gros producteurs de poisson au monde. En effet les Chinois détiennent l'une des plus grandes flottes de navires, mais la Chine est également l'un des pays qui consomme le plus de poissons.

La majorité des principales zones de pêche en haute mer se trouvent donc dans le pacifique. Un quart des océans sont surexploités, que ce soit en haute mer ou dans le cadre des ZEE, zones économiques exclusives. Chaque Etat peut exploiter à sa guise sa ZEE : ainsi la Grande Bretagne laissait jusqu'au Brexit, les bateaux européens venir profiter des eaux poissonneuses du nord de l'Écosse, malgré les réticences des pêcheurs britanniques : avec le Brexit, cette possibilité est désormais exclue pour les pêcheurs français et belges, ce qui représente parfois la quasi totalité de l'exploitation de certains entreprises de pêche.

Le document reste muet sur les questions énergétiques : elles font pourtant partie des enjeux fondamentaux des espaces maritimes : plus des 2/3 du pétrole produit provient d'exploitations off shore. Le gaz et le pétrole fournissent une bonne partie des échanges mondiaux : le document donne également le tracé de routes maritimes, sans indiquer les nouvelles possibilités données par l'Arctique. Les espaces maritimes sont les vecteurs du transport maritime mondial qui représente 90% du commerce de marchandise. Mais d'autres ressources maritimes sont exploitées comme les nodules polymétalliques qui semblent devenir à nouveau intéressantes avec la demande croissante de métaux rares.

Si un quart des océans sont surexploités, un tiers des ressources halieutiques sont surexploitées. Le document présente des zones de haute mer fermées à la pêche : les instances internationales ont donc décidé de limiter la pêche là où elles le peuvent, au delà des ZEE qui sont du ressort des Etats. La surpêche menace la ressource et met en danger l'alimentation dans de nombreux pays consommant de grandes quantités de poissons (en Asie comme en Europe). La limitation des prises est une solution, mais il en existe aussi d'autres dans le cadre de l'aquaculture et de ses différentes spécialités.

Le tracé des routes maritimes sur le document peut également faire penser aux risques de pollution inhérents à la navigation : les dégazages sauvages sont autant de marées noires et les accidents provoquant ce genre de catastrophe existent encore. Une marée noire empêche toute autre activité, que ce soit la pêche ou le tourisme, là où elle se produit. Les conflits d'usages sont donc nombreux en milieu maritime, comme une conséquence de ces nombreuses ressources. Le planisphère proposé n'intègre pas la question des ressources dans l'Arctique alors que la détérioration climatique accélère les changements dans cette région ainsi qu'elle crée un enjeu supplémentaire avec la voie maritime du nord.

Rien n'indique sur la carte les efforts mis en place par les Etats et la communauté internationale en faveur de la protection des espaces maritimes. Cela reste nécessaire, quand on sait l'existence des concentrations de plastiques dans les océans. Emportés par les courants, les déchets plastiques forment comme un 7eme continent qui souillent l'océan mondial. Pour exploiter les espaces maritimes, il semble nécessaire de pouvoir nettoyer ces déchets, d'autant que la faune s'en nourrit et que les plastiques peuvent persister dans les organismes vivants.

Ce document nous a donc mis sur la piste de la pêche comme type d'exploitation des espaces maritimes, et il semble concerner surtout les grands espaces, la haute mer surtout. Si ces informations sont pertinentes pour plusieurs aspects de la question posée, ce planisphère reste toutefois insuffisant pour bien comprendre les enjeux des espaces maritimes dans la perspective du développement durable. (na !)